

Valorisation de la vie associative et des initiatives étudiantes



Mais que font-ils ?

12 novembre 2015

Hotel Mercure d'Arras

58 Boulevard Carnot, 62000 Arras

Téléphone : 03 21 23 88 88

Les étudiants des Grandes Ecoles ne sont pas seulement étudiants, machines à apprendre et à acquérir des compétences utiles aux entreprises : ils ont aussi source d'initiatives et les mettent en œuvre, et c'est peut-être la spécificité des études en Grande Ecole : susciter, canaliser et valoriser les initiatives étudiantes pour mieux apprendre à être des acteurs de la société. Si ces initiatives sont le plus souvent « productives » et dignes d'intérêt (junior entreprises, associations sportives, association à caractère social, etc..), il faut toutefois les structurer sur le plan juridique et administratif et parfois même les « encadrer » tout court.

Pour explorer ces différentes facettes de la vie étudiante, la CRGE propose une rencontre autour du thème des initiatives étudiantes

13H30 Accueil

14H00 Introduction au colloque (Géraldine Longé)

14H15 Exposé introductif (Frédéric Huglo) :

- Impact, pour la formation et l'institution d'enseignement, des activités extra-scolaires des étudiants ;
- Quel est et quel peut être le rôle de l'institution dans l'engagement étudiant (associatif et sociétal) ;
- Comment valoriser ces activités et faut-il les valoriser au niveau de l'institution d'enseignement ?

14H45 2 Tables rondes d'échanges :

- La valorisation. Point de vue de :
 - L'entreprise : comment l'engagement étudiant pendant la scolarité est pris en compte et appréhendé par l'entreprise ;
 - L'institution d'enseignement ;
 - Des étudiants.
- L'encadrement de la vie étudiante (juridique, financier, institutionnel). Point de vue :
 - Du juriste. La loi de 1901 : point de passage obligé ? avantages et inconvénients et impacts potentiels sur l'institution d'enseignement ;
 - Des établissements ;
 - Des étudiants.

16H00 Travail en atelier :

- Atelier 1 : Quelles compétences les initiatives associatives permettent-elles d'acquérir ;
- Atelier 2 : Comment mieux impliquer les apprenants (problématique de l'alternance) ;
- Atelier 3 : Les compétences issues des initiatives associatives : comment les évaluer ? (qu'est-ce qu'on évalue et comment ?)

17H00 Restitution en plénière

17H30 Cocktail de clôture

Inscriptions sur : colloque.crge.fr

Réunion organisée **Hotel Mercure d'Arras**

58 Boulevard Carnot, 62000 Arras

Téléphone : 03 21 23 88 88